

ATLAS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE - PLANCHE 37

Carte de la Nouvelle-Calédonie montrant les exploitations agricoles européennes en Nouvelle-Calédonie. Les exploitations agricoles européennes sont représentées en rouge.

Limitées à la Grande Terre, les exploitations agricoles européennes en Nouvelle-Calédonie sont de deux types.

Sur l'ensemble de la côte Ouest, on rencontre des exploitations pastorales, les « stations », consacrées à un élevage bovin extensif à semi-intensif.

Les grands domaines de plus de 1 000 ha occupent 48 % de la surface des exploitations, ceux de plus de 2 000 ha 23 %. Toutefois, dans la région de Bourail et de Pouembout (au centre et au nord-ouest de la côte), les exploitations de plus de 1 000 ha ne comptent plus que 20 % de la superficie exploitée. La propriété moyenne de 200 à 600 ha est ici plus représentative de la situation foncière. C'est dans cette zone que les formes d'intensification pastorale sont aujourd'hui les plus courantes. Elles constituent un élément nouveau, de nature à modifier profondément l'élevage traditionnel.

Parallèlement à la sélection des races bovines, l'intensification pastorale consiste en une amélioration progressive de la savane à niaoulis, formation naturelle largement prédominante sur la côte Ouest de la Grande Terre. L'élimination des arbres par essartage, puis celle des repousses et des espèces buissonnantes par des gyrobroyages en sont les premières étapes. L'épandage d'engrais et le semis d'espèces fourragères sélectionnées à la suite d'un scarifiage ou d'un labour, marquent un stade supérieur de l'intensification. Des travaux d'hydraulique pour la fourniture permanente d'eau aux bêtes ou l'aménagement de réseaux d'arrosage des pâtures, complètent l'amélioration des herbages. Celle-ci est concrétisée au fur et à mesure par l'établissement de clôtures délimitant des terrains de parcours et de pacage. Les « runs » de la terminologie locale, influencée par le vocabulaire des éleveurs australiens, sont d'autant plus petits et la rotation du bétail y est d'autant plus rapide que les herbages en sont plus riches. Ces nuances qualitatives déterminent la vocation des « runs » qui peuvent être de parcours, naisseurs ou d'embouche. L'intensification pastorale est la plus poussée dans les zones alluviales des vallées où l'élevage se substitue à l'agriculture. Sur les interfluvies on rencontre plus communément les premiers stades de l'amélioration, jusque dans les zones de collines où la pente, en s'opposant à l'utilisation des engins à roues, constitue le facteur limitant des aménagements pastoraux de quelque ampleur.

La planche illustre des exemples d'exploitations correspondant aux types ainsi définis. Mais ces aménagements, s'ils représentent aujourd'hui une tendance nette de l'élevage néo-calédonien, ne sauraient encore donner de cette activité une image générale.

A côté des grands domaines pastoraux s'est développée une petite colonisation rurale de peuplement, menée à travers de multiples expériences libres ou pénales. Elle oppose à la structure domaniale des « stations » pastorales la structure « concessionnaire » des « petits colons ».

Les exploitations actuelles sont généralement les multiples d'une concession individuelle gratuite originelle. Le parcelaire de ces premières concessions domine d'ailleurs encore la trame du parcelaire actuel. La « brousse » calédonienne a connu deux types principaux de colonisation rurale : la petite colonisation libre fondée sur la concession de 20 à 25 ha et la petite colonisation pénale, implantée sur des lopins de 4 à 5 ha (planche 22). La première caractérise la plupart des vallées caféicoles de la côte Est et du nord-ouest. La seconde a domé leur visage aux centres agricoles de l'ouest : La Foa, Bourail et Pouembout.

Ce double faciès de la petite exploitation rurale européenne est analysé à travers quelques centres caractéristiques : Pouembout, centre d'origine pénitentiaire et de tradition agricole de la côte Ouest, une partie du centre maraîcher de La Foa, et Hienghène, centre de colonisation libre et caféicole de la côte au vent.

I. - LA GRANDE EXPLOITATION PASTORALE

C'est en général une charge inférieure à un bovin à l'hectare qui caractérise, sur savane à niaoulis, l'élevage des grandes plaines de l'ouest. Cependant, de nombreuses zones alluviales et même certaines savanes à niaoulis ont été récemment aménagées. L'amélioration des pâturages et des installations d'élevage, les travaux d'hydraulique pastorale, devraient y permettre une occupation plus intensive des sols.

Jusque là, l'effort d'intensification a particulièrement marqué les communes de Bourail et de Pouembout qui possèdent plus de la moitié des prairies intensives et artificielles, des parcours aménagés et améliorés et des installations d'élevage. Le même constat vaut pour La Foa. Si les aménagements sont plus fréquents dans ces communes où dominent petites et moyennes propriétés en zones alluviales, il reste que ce sont les très grands propriétaires, dont les « stations » sont localisées dans les zones de savane à niaoulis, qui effectuent les travaux de modernisation les plus importants.

Carte de la Nouvelle-Calédonie montrant les exploitations agricoles européennes en Nouvelle-Calédonie. Les exploitations agricoles européennes sont représentées en rouge.

A. - Une grande station semi-extensive de savane

Consacrée à l'élevage, comme le stipulait dès l'origine les contrats de concession domaniale, la grande « station » européenne occupe de vastes interfluvies présentant souvent un relief de collines à pentes prononcées (plus de 10 %). Le pâturage de savane à niaoulis est de mauvaise qualité ; l'herbe y est rare, composée surtout de graminées, menacée par l'extension des plantes adventices. Un élevage extensif répond ordinairement à ces conditions peu favorables. Les aménagements pastoraux, plus ou moins poussés, dépendent principalement de la présence d'une nappe phréatique importante (comme à Bouloupari, à Païta) ou de petites rivières pérennes. Les grands travaux d'essartage, de gyrobroyage et d'hydraulique pastorale se sont généralisés à partir de 1960 pour l'ensemble de la côte Ouest. Dans la « station » type de Païta (2 828 ha) (carte 1) la part de pâturages non aménagés sur savane à niaoulis est ainsi passée de 70 à 52 % des terres de la propriété entre 1960 et 1978. Les zones hydromorphes, les marais et mangroves, représentent en moyenne 2 % de la propriété mais prennent plus d'importance en période de fortes pluies. Dans les bas pâturages, les risques de noyade peuvent devenir importants lors de crues. La limite des terres inondables est fluctuante et une zone de « prés-salés » s'y établit. Il est difficile d'enclorre ces pâturages d'étendue variable car le bétail est friand des petits palétuviers, ce qui lui fait courir le risque de s'enliser dans la vase.

La zone collinaire s'isole plus aisément. L'herbe y est très peu nourrisante. Ces collines, inaccessibles aux tracteurs à roues, ne seront mises en valeur que très difficilement. Le parcours aménagé a été obtenu par des déboisements de la savane à niaoulis respectant certaines zones d'ombrage. C'est un des rares cas où les aménagements ne se sont pas faits uniquement le long de la rivière ou autour de l'habitation. En bord de mer on a amélioré la strate herbeuse par scarifiage, épandage d'engrais et bouturage de pangola (*Digitaria decumbens*) puis semis de siratro (*Phaseolus atropurpureus*) et paspalum (*Paspalum sp.*, sur 397 ha. Les rejets de goyaviers (*Psidium guajava*) et niaoulis obligent à de fréquents gyrobroyages. Le sud de la « station » est ainsi aménagé sur 500 ha. Le cloisement en « runs » (enclos de taille variable) permet d'organiser une rotation du troupeau.

Pour obtenir les pâturages d'embouche, 500 ha ont été consacrés aux prairies temporaires et artificielles. Une céréale pouvant se contenter d'un sol médiocre (de l'avoine ou du sorgho) a d'abord été semée, et sa paille a été enfouie. Après des labours profonds et l'épandage d'engrais phosphato-potassiques, on a semé un mélange de sorgho, de paspalum, de rhode grass (*Chloris gayana*) et de siratro. Un abreuvement est assuré par pompage dans les eaux des deux « creeks ».

Carte de la Nouvelle-Calédonie montrant les exploitations agricoles européennes en Nouvelle-Calédonie. Les exploitations agricoles européennes sont représentées en rouge.

Sur 100 autres hectares, situés entre la conduite d'eau et les rivières, on note une utilisation encore plus intensive : les trois quarts sont en pâture artificiel de pangola, sorgho et luzerne, et divisés en « runs » d'embouche à rotation rapide.

L'élevage de 850 bovins produisant 17 tonnes de viande de bœuf et 1,5 tonne de veau est assuré par ces pâturages et une zone fourragère de luzerne de 15 ha. Pour l'ensemble des 2 828 ha de la « station », la charge pastorale moyenne demeure sans doute faible (un bovin pour 3,5 ha). L'impression d'élevage extensif disparaît si la charge est rapportée aux pâturages améliorés qui portent 1,5 UGB par hectare.

La mise en valeur soignée et l'entretien régulier du cheptel n'ont pu se faire qu'en surmontant le compartimentage de la propriété, cloisonnée par un ensemble de petites vallées. Des chemins ont dû être aménagés, entre le nord de l'exploitation et le sud, nouvellement mis en valeur. Le second souci de l'éleveur est l'alimentation en eau. Il faut entretenir cinq retenues d'eau permanentes, neuf puits avec éoliennes, onze réservoirs et une citerne de 45 000 litres pour approvisionner les vingt-cinq abreuvoirs en toutes saisons. La mise en valeur de cette « station » de savane à niaoulis n'a donc pu se faire qu'au prix de très lourds investissements.

B. - Types de « stations » de haute ou moyenne vallée

Dans les hautes vallées alluviales, les aménagements réalisés tiennent compte des conditions topographiques et agrostologiques. Le handicap topographique exclut l'amélioration de toute une partie des pentes. Les aires de pâturage enrichi voire artificiel, permettant l'embouche, sont aménagées en zone alluviale.

La propriété 4 sur la Ouaméni supérieure, avec ses 1 500 ha d'un seul tenant, offre l'exemple d'une stricte zonation de l'utilisation du sol : 304 bovins y sont élevés avec un bon équilibre de cheptel (4 taureaux pour 200 vaches reproductrices et 100 jeunes). Créé en 1881, ce domaine appartient depuis 1969 à son actuel propriétaire qui exerce une autre activité à Nouméa et en confie la gestion à un gérant. La « station » comprend deux parties : une plaine alluviale de 500 ha environ encadrée par 1 000 ha de collines. La plaine, délimitée par la courbe de niveau 60 mètres, constitue la partie la mieux aménagée. Elle bénéficie des sols alluviaux et de la présence de la rivière aux débits irréguliers mais importants. Une motopompe, une citerne de 1 300 litres et des abreuvoirs permanents ont été aménagés. Les pâturages se composent de 290 ha aménagés de savane à niaoulis, de 75 ha de parcours amélioré et fertilisé, semé de siratro, luzerne brésilienne (*Stylosanthes gracilis*) et paspalum, de 40 ha de prairies temporaires constituant quatre « runs » destinés à l'embouche du bétail, de 100 ha de « zone fourragère » qui sont en fait des prairies artificielles. Dans la vallée aménagée, la charge pastorale atteint quatre têtes à l'hectare. Les collines sont moins favorables à l'élevage. Partout où la pente est supérieure à 20 % elles sont inutilisables, envahies de brousse à goyaviers et lantana (*Lantana camara*). Là où la pente est plus faible, sur la moitié environ du domaine collinaire, le gyrobroyer peut passer, nettoyant le pâturage. C'est dans la partie sud de la « station », proche de l'habitation, que les aménagements sont les plus poussés, avec un pâturage amélioré divisé en neuf « runs », et les cinq compartiments d'une zone de prairie. Cet exemple est celui d'une grande propriété sur laquelle des conditions topographiques en partie défavorables ne permettent que l'entretien d'un troupeau moyen.

Dans les exploitations des moyennes vallées, la mise en valeur s'intensifie si la pente ne dépasse pas 20 %. Les types d'utilisation du sol peuvent alors s'étagér, différenciés par les travaux d'hydraulique pastorale. Ainsi la « station » 2 de La Foa, (1 020 ha dont 210 loués), utilise une partie de son domaine collinaire bien que les meilleurs terrains pastoraux soient ceux des zones basses et alluviales.

Sur près du tiers de la « station », 335 ha de bonnes terres alluviales sont aménagés, 54 ha étant réservés aux prairies artificielles. Les « runs » d'embouche sont soigneusement fertilisés et semés d'un mélange de graminées et de légumineuses. L'irrigation, grâce aux eaux de la rivière la Foa, permet l'entretien de deux « runs » fouragers de luzerne. La charge pastorale momentanée y atteint six bovins à l'hectare pendant deux mois. Labourés, gyrobroyés et semés, 100 autres hectares découpés en cinq « runs » d'élevage sont utilisés de façon moins intensive. Les collines gyrobroyables constituent par ailleurs un parcours amélioré sur savane à niaoulis, avec semis de grains fourragers sélectionnés. L'éradication des racines et le débroussaillage n'ont été faits que sur une zone réduite de 161 ha.

Les collines non accessibles aux tracteurs à roues couvrent 275 ha de fortes pentes boisées et inexploitable. C'est ainsi que plus d'un quart de la propriété échappe à la mise en valeur. Le propriétaire les exclut du parcours des 310 bovins qui sont élevés de façon semi-intensive : on compte pour un bovin 3 ha sur l'ensemble de l'exploitation, et un bovin à l'hectare dans la zone améliorée.

Les zones de relief heurté et de sols médiocres sont traitées de la même manière quelle que soit la taille de la propriété. Même au-dessous de 500 ha, superficie considérée en Nouvelle-Calédonie comme le seuil de la rentabilité pour une propriété d'élevage en dehors des zones alluviales, les sols de pente ne sont pas aménagés. C'est le cas des exemples de Ponérhouen (carte 6) et de Pouembout (carte 5).

Dans cette dernière « station » une zone arrosable a été établie pour 50 des 350 ha utilisés par un troupeau moyen de 200 bovins. En 1973, l'exploitant-éleveur a acheté 295 ha, auxquels s'ajoutent 125 ha loués. Une zone collinaire de 70 ha, non accessible aux tracteurs à roues, reste totalement exclue de toute forme d'aménagement. La charge bovine moyenne, un bovin pour 2,5 ha, passe à un bovin pour 1,75 ha dans la partie utilisée et à quatre bovins par hectare dans la partie arrosable.

Motivations économiques et possibilités d'investissement se combinent avec les facilités naturelles pour moduler l'aménagement pastoral des stations d'élevage de ce type. La part de la zone non mise en valeur diminue de Bouloupari (47 %) à La Foa (26 %) et Pouembout (16 %) pour disparaître à Bourail (exploitation 3) où les collines, à l'exception d'une petite croupe au nord-ouest, sont déboisées et servent de parcours. La mise en valeur et le cloisonnement intégral de la propriété s'opèrent ici à la fois suivant les courbes de niveau et suivant une disposition longitudinale pour les parcelles plus petites des rives de la Téné.

L'éleveur, qui a acquis 163 ha en concession domaniale résolutoire et en

TYPES D'EXPLOITATIONS EUROPÉENNES

Carte de la Nouvelle-Calédonie montrant les exploitations agricoles européennes en Nouvelle-Calédonie. Les exploitations agricoles européennes sont représentées en rouge.

loue 165, cherche à tirer le meilleur profit de sa « station ». Les terrains alluviaux permettent l'établissement de prairies artificielles, de petits « runs » d'embouche de 3 à 5 ha et d'une zone fourragère, nettement distincts des grands « runs » naisseurs de 30 à 40 ha.

Carte de la Nouvelle-Calédonie montrant les exploitations agricoles européennes en Nouvelle-Calédonie. Les exploitations agricoles européennes sont représentées en rouge.

C. - Types de « stations » de basse vallée

Les exploitations des basses vallées, où les alluvions fluviatiles permettent une production d'herbages plus riches, sont quadrillées par un ensemble de « runs » de plus en plus petits le long de la rivière.

Les exploitants font une utilisation spécifique de ces « runs » qui sont naisseurs, d'embouche ou destinés à l'élevage des veaux. C'est notamment le cas pour les « stations » de La Foa et de Pouembout, illustrées par les cartes 7 et 8, où une gestion scientifique est matérialisée par de grands travaux d'hydraulique pastorale et d'amendement des sols.

Dans ce type de « station », on tend vers 1 UGB à l'hectare pour l'ensemble de l'exploitation. Cette charge se rencontre dans la zone alluviale de Gouaro, à Bourail, où, sur de petites exploitations de 100 à 200 ha, le troupeau peut atteindre 200 bovins. Sur les plus petites propriétés, de 30 à 40 ha, on peut aller jusqu'à une charge de quatre bovins à l'hectare.

Sur les terres de l'exploitation de Pouembout (carte 8) l'élevage intensif tient aux bons sols d'apport fluviatile, à l'aménagement de « brise-vent » (par casuarina et niaoulis), et à la mise en rotation rigoureuse des terres. Les clôtures représentent un investissement important compte tenu des normes de cloisonnement : en pâturage intensif la parcelle couvre seulement 10 ha et 4 à 5 en prairie artificielle ; en pâturage enrichi elle est de 50 ha et va jusqu'à 100 ha en pâturage amélioré. Ainsi sont élevées et régulièrement « travaillées » 100 têtes de bétail (1 taureau, 60 vaches reproductrices, 20 jeunes et 19 bouvillons) qui représentent plus de 1 UGB à l'hectare.

L'intense mise en valeur de la zone alluviale de la « station » type de La Foa (carte 7) autorise une charge supérieure de 3 UGB à l'hectare (soit deux bovins à l'hectare exploité). Cette exploitation de 348 ha localisés, en dehors de 104 ha de collines à faibles pentes, dans la plaine alluviale de la rive gauche de la rivière la Foa a été intégralement mise en valeur.

Dans la plaine, le seul handicap notable est la présence de terres basses hydromorphes. Elles portent en période sèche une herbe médiocre, le buffalo grass (*Stenotaphrum dimidiatum*). Sur 243 ha, après la mise en place de conduites d'eau, on a établi des « runs » d'embouche de 6 à 10 ha où sont associés siratro, glycine de Java (*Glycine javanica*), paspalum, luzerne, rhode grass. La petite taille des « runs » est liée à la rotation du cheptel qui ne demeure pas plus de 21 jours dans le même enclos. D'autres « runs » de « travail du bétail », ont de 16 à 25 ha. Le cloisonnement serré en petits « runs » s'avère efficace dans la lutte contre les plantes adventices qui, mieux broutées, ne repoussent pas. Les « runs » récents, créés après l'élimination des niaoulis, sont de grande superficie (80 ha). Leur taille diminue au fur et à mesure de l'amélioration des sols et des pâtures qui se fait notamment au moyen de l'herbe connue sous le nom de « silver grass » (*Bothriochloa pertusa*). Au système des « runs » sont aussi associées les installations en poteaux de bois imputrescible (gaïac, tamanou). Ces enclos successifs (« paddock » et « stockyards »), pour le rassemblement, le tri et le marquage, les couloirs (« couïsses »), qui les relie, la piscine des bains antiparasites (détiquage) et parfois un petit abattoir font partie du paysage pastoral de la Nouvelle-Calédonie. La zone collinaire, qui sert de refuge au bétail en période de crue, a été partiellement aménagée.

Les plus basses collines font l'objet d'un scarifiage. Des barrières simples permettent de constituer un pâturage tournant qui respecte le repos du sol. Seuls les sommets restent fermés au troupeau. Comme dans la zone de savane, la lutte contre les plantes envahissantes se fait scientifiquement : lutte chimique, mais aussi grâce à la glycine de Java semée avec le siratro, et qui étouffe le goyavier. Seule l'élimination du lantana demeure très difficile.

Ces travaux nécessitent d'importants investissements. Le parc de matériel est considérable. Un hélicoptère est utilisé pour la pose des éoliennes. Le personnel se compose d'un gérant et d'une équipe de six « stockmen » mélanésiens (dont quatre employés à temps plein et deux autres à temps partiel). La domestication soignée du bétail a permis d'introduire des Limousins dans le cheptel de 600 bovins. Ce nouveau sang évite la consanguinité qui minait la race autochtone. Le poids des carcasses, qui atteint 300 à 400 kg, assure ici une production de viande de plus de 20 tonnes.

Le progrès des méthodes d'élevage et des techniques d'utilisation des sols fait passer l'élevage européen de Nouvelle-Calédonie à un stade semi-intensif et intensif. Les aléas climatiques de la côte Ouest et le caractère localisé des bons sols alluviaux ont conduit à une sorte de spécialisation régionale des domaines d'élevage organisés suivant le système des « runs ». Les « runs » d'embouche les plus petits sont localisés dans les stations des vallées de La Foa, Bourail, Pouembout, Koné et principalement le long de la Téné et de la Néra. Des « runs » plus grands mais soigneusement améliorés se sont établis récemment dans le sud-ouest : la proximité du marché de Nouméa incite les propriétaires à investir en vue d'un élevage intensifié de bœufs et de veaux. Les très vastes « runs » caractérisent les interfluvies de savane à niaoulis. Le nouveau visage de l'élevage néo-calédonien est ainsi matérialisé depuis une quinzaine d'années par les progrès des « stations » de La Foa, Bourail et Koné-Pouembout où les terres alluviales des vallées, anciennement consacrées à l'agriculture, sont de plus en plus vouées à un élevage intensif.

II. - LA PETITE EXPLOITATION RURALE

A. - Pouembout, ancien centre pénitentiaire de grande culture

De tous les centres ruraux néo-calédoniens, Pouembout est peut-être celui où la tradition agricole est demeurée la plus forte. Dans le nord-ouest de la Grande Terre, la vallée de la Pouembout occupe le fond d'une ample dépression basaltique qu'elle partage avec la rivière de Koné, entre les massifs de périodites du Kopéto et du Koniambo. Les molles ondulations basaltiques sont laissées aux grandes « stations » d'élevage.

Carte de la Nouvelle-Calédonie montrant les exploitations agricoles européennes en Nouvelle-Calédonie. Les exploitations agricoles européennes sont représentées en rouge.

Le centre agricole proprement dit se limite à l'étroit tapis alluvial qui, sur six kilomètres de long, borde les rivières de Nindia et de Pouembout. Ce terroir de basse vallée, développé sur quelques 1 300 ha d'alluvions fluviatiles brunes régénérées par les crues, se prête particulièrement à une mise en valeur agricole. Une pluviométrie annuelle moyenne de 1 175 mm et un déficit particulièrement accusé en saison sèche paraissent toutefois orienter ce secteur vers une vocation céréalière plutôt que maraîchère.

Avant l'arrivée des Européens, le bassin de Pouembout était boisé d'arbres relativement chétifs à l'exception d'une belle galerie forestière le long de la vallée. L'implantation mélanésienne ne semble pas y avoir été très forte. La carte de LEMIRE ne signale que deux villages, situés sur la rive droite de la Pouembout : Panda et Goyetta. Incorporée au Domaine pénitentiaire en 1883, la vallée de Pouembout devait servir de cadre au dernier des centres agricoles du Bagne. Les premiers condamnés arrivèrent en mai 1883. On les installa non loin du village. Pouembout fut donc voué dès son origine à l'exploitation microfondiaire. Les concessions rurales formaient autant de petits rectangles d'une superficie comprise entre 4 et 5 ha. Des lots de 1 à 1,5 ha étaient attribués aux impotents de la Transportation. Ces parcelles, strictement destinées à l'agriculture, n'étaient pas encloses. L'administration pénitentiaire s'était bornée à matérialiser le périmètre du centre agricole par une barrière de bois longue de 16 kilomètres, pour protéger ses colons du bétail des grands éleveurs. En 1905, 80 concessions avaient été affectées. L'ensemble formait 69 propriétés rurales dont 60 étaient constituées d'un lot unique de 4 à 5 ha, voire d'une fraction de lot. Quelques propriétés étaient constituées de plusieurs lots. La plus grande propriété du centre à cette époque ne regroupait toutefois que quatre lots et ne couvrait que 16,6 ha. Cette agriculture besogneuse et manuelle restait encore très proche du modèle pionnier. L'autosubsistance demeurait le fondement d'une pauvre économie domestique. Ce mouvement de concentration devait s'accélérer par la suite. Trois générations plus tard, on trouve sur le même périmètre 58 propriétés cadastrales, parmi lesquelles 27 ne comprennent qu'un seul lot de 4 ha. Les 31 autres sont constituées de plusieurs lots, d'un seul tenant ou distincts ; plus d'un quart de ces dernières sont constituées par plus de six lots. L'extrême morcellement de la propriété, et de fortes inégalités foncières, ont succédé à une distribution rigoureusement égalitaire. Les résultats de l'enquête SCET-SEDERCAL de 1972 (Société d'Equipement et de Développement Rural de la Nouvelle-Calédonie) font état, pour le centre de Pouembout, de 37 exploitations réparties entre 60 propriétés (tableau I).

Classes de propriétés selon leur superficie (ha)	Nombre de propriétés	Surface totale (ha)
200,1 à 350	2	602
100,1 à 200	5	714
50,1 à 100	6	420
25,1 à 50	7	246
18,1 à 25	3	65
15,1 à 18	5	82
9,1 à 15	2	19
8,1 à 9	9	77
5,1 à 8	9	25
4 à 5	14	58
Moins de 4	3	5,5
Total	60	2 312,5

Tableau I. – La structure foncière dans le périmètre alluvial de Pouembout (SCET-SEDERCAL, 1972).

Carte de la Nouvelle-Calédonie montrant les exploitations agricoles européennes en Nouvelle-Calédonie. Les exploitations agricoles européennes sont représentées en rouge.

Une particularité du périmètre de Pouembout réside dans la concentration de l'habitat. La position centrale du village, notamment pour les concessionnaires de la rive gauche, a incité l'administration pénitentiaire a y créer dès l'origine des lots résidentiels pour les concessionnaires. Par la suite, l'attrait de la vie villageoise poussa encore au regroupement. L'administration pénitentiaire voua le centre à la culture du maïs et des haricots. Comme dans la plupart des centres pénaux, le café demeurera toujours marginal.

Au début de ce siècle, le maïs devint la production dominante. Le coton s'y adjoignit entre les deux guerres mondiales et ses planteurs constituèrent une coopérative. Mais la véritable diversification, tout comme la mécanisation, ne devait intervenir qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, stimulée par le passage des troupes américaines. Elle allait s'opérer au profit des céréales et notamment du blé, puis des légumes de plein champ. Les formes de mise en valeur diffèrent avec la taille de l'exploitation. Les très grandes propriétés, formées pour l'essentiel de pièces de terre extérieures au périmètre alluvial, sont exclusivement pastorales. La grande propriété agricole, qui n'excède pas la centaine d'hectares, est presque exclusivement formée d'anciennes concessions rurales regroupées. Elle est céréalière, faisant voisiner blé et maïs avec d'assez vastes jachères parfois utilisées comme pâturage (planche 29-30). La petite propriété présente des formes plus variées. Certains domaines sont incultes, abandonnés à la brousse ou cédés comme pâturage à un autre exploitant ; d'autres sont exploités avec alternance de céréales et de cultures maraîchères de plein champ (pastèques, tomates, pommes de terre, choux, concombres, carottes, haricots...). Une enquête menée en 1966 sur les micro-exploitations formées d'un seul lot de cultures révèle que sur 23 propriétés alors dans ce cas, 9 sont incultes, 2 partiellement exploitées, et 12 entièrement cultivées (à 45 % en céréales et 55 % en produits maraîchers).

C'est à la fin de la saison des pluies que les colons préparent le sol. Entre avril et juin, ils procèdent aux divers semis, en commençant par les légumes européens dont le cycle doit s'accomplir en saison fraîche. Pommes de terre, tomates, carottes, oignons, choux et haricots, semés en avril-mai, seront récoltés de fin juin à septembre. En mai-juin on sème les céréales, maïs et blé, dont la maturation se poursuit tout au long de la saison sèche et dont la moisson intervient au cours du dernier trimestre de l'année. Entre décembre et mars, le sol est généralement laissé en jachère. Certains propriétaires font des cultures de contre-saison, mais risquent l'inondation.

En Nouvelle-Calédonie, la grande culture est fortement mécanisée. C'est une conséquence du manque de main-d'œuvre, notamment au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, auquel s'est ajouté l'effet de démonstration produit par le passage des troupes américaines. Tracteurs et motoculteurs se sont multipliés dans les années 1950 jusqu'au suréquipement. L'administration a créé, à cette époque, les premiers « secteurs

de motoculture » et quelques colons se sont regroupés en coopératives d'utilisation du matériel agricole (C. U. M. A.). Par la suite, des organismes comme la Coopérative Centrale Agricole ou la SEDERCAL effectuèrent des travaux à façon.

Pour le seul centre de Pouembout, le parc de matériel comprend en 1972 : 52 tracteurs, 14 motoculteurs, 32 charrues à disques, 19 pulvérisateurs à disques et 42 gyrobroyeurs. Soit en moyenne plus d'un tracteur et plus d'un gyrobroyeur par exploitation, un motoculteur pour deux exploitations, cependant que chaque exploitant ou presque possède sa charrue à disques. Les 43 unités de gros matériel collectif : planteuses, semoirs, épanduses, moissonneuses-batteuses, arracheuses de pommes de terre, rotavateurs, s'ajoutent à ce parc. Comme partout en Nouvelle-Calédonie, et du fait de l'éloignement de Nouméa (270 km) le problème de l'écoulement de la production s'est toujours posé à Pouembout. L'approvisionnement des collectivités a, de tout temps, constitué un important débouché. L'Armée achetait la plus grande partie de la production, dans la décennie 1960, pour l'ordinaire des troupes cantonnées dans le Territoire. Par contre, le centre minier voisin de Népoui, sur lequel on comptait, n'a pas offert de débouché appréciable, en raison de la récession intervenue peu après la création de la nouvelle cité. Aujourd'hui, 90 % de la production maraîchère de Pouembout gagne directement le marché de gros de Nouméa. La production céréalière, stimulée par l'ouverture d'usines d'aliments du bétail dans le sud-ouest et par l'installation à Pouembout d'un silo à grains, est en plein essor.

Le nombre d'agriculteurs véritables apparaît en définitive relativement réduit, à la mesure d'un marché étroit, sous la menace constante de l'engorgement. En 1966, sur les 58 propriétés qui se partageaient le périmètre alluvial, 30 pratiquaient quelques cultures parmi lesquelles une douzaine seulement cultivaient plus de 4 ha. C'est une impression de sous-utilisation du potentiel agricole que laisse la vallée de Pouembout. Longtemps exprimée par le caractère extensif de la grande culture mécanisée, la modeste des rendements, cette sous-utilisation l'est aussi par le caractère spéculatif d'une agriculture plus préoccupée d'opportunité que de constance et de régularité de la production. Cette situation met en lumière l'importance des problèmes de conservation et de commercialisation dans le Territoire.

B. - La Foa, centre maraîcher

La zone présentée est située dans la vallée de La Foa, à un kilomètre environ en amont du bourg du même nom qui se trouve sur le versant ouest de la Grande Terre, à 120 kilomètres de Nouméa. De bonnes liaisons et cette relative proximité, jointes à l'excellente qualité des terres alluviales, font de La Foa le principal centre d'approvisionnement du chef-lieu en produits maraîchers. Jusqu'à une date récente, l'histoire de La Foa fut assez semblable à celle de Pouembout : rôle prédominant de la colonisation pénale, même si la part de la colonisation libre fut ici plus importante, et tradition agricole de la grande culture du maïs et des haricots faisant toutefois une place plus large au café.

Le lotissement de Méaré fut délimité en 1878 et c'est deux mois avant qu'éclate la Grande Insurrection que le premier libéré avait été établi comme concessionnaire. Le parcellaire original des petites concessions de 5 ha, alignées régulièrement entre la route et la rivière, forme encore la trame des exploitations actuelles sous les regroupements ultérieurs. La dispersion originelle de l'habitat sur les concessions a été mieux conservée. Les habitations actuelles s'établissent toutefois au-delà de la route, sur les premières pentes, pour échapper aux inondations de la vallée. Ce coteau n'est pas exploité par les agriculteurs, mais quelques colons qui pratiquent aussi l'élevage l'ont débroussé pour en faire un pâturage d'appoint.

Les cinq exploitations qui figurent sur la carte 10 révèlent la diversité des styles d'activité agricole de la vallée de La Foa. On voit en effet se juxtaposer deux exploitations maraîchères (1 et 2), deux exploitations mixtes agricoles et pastorales (3 et 4), et un petit lot inexploité (5), dont le propriétaire réside à Bourail.

L'exploitation 2 est une des plus importantes exploitations maraîchères de La Foa. Elle s'étend sur plus de 64 ha dont 33 à flanc de coteau, inutilisés. La partie utile s'inscrit dans la plaine alluviale et se répartit en deux parcelles appropriées de 7,5 et 6 ha auxquelles s'ajoutent 18 ha d'un seul tenant loués par le même colon sur la rive gauche de la rivière. L'ensemble se répartit entre une caféière abandonnée de 1 ha, et 30 ha de cultures maraîchères, sur lesquels l'exploitant effectue deux récoltes par an. Par exemple des choux, plantés à la mi-septembre et dont la récolte s'achève en février, auxquels succèdent, en mars, des tomates récoltées en juin-juillet. En août le cycle recommence avec des pastèques ou des melons... La culture est continue, avec arrosage en période sèche à l'aide de moto-pompes puisant l'eau de la rivière, et apport régulier d'engrais. La récolte est écoulée à Nouméa. Tous les maraîchers de La Foa sont équipés de matériel d'irrigation et de motoculture. Ceci leur permet une production à peu près continue avec un simple ralentissement entre novembre et janvier.

L'exploitation 3, dont une partie seulement figure sur la carte, représente un autre modèle économique, en transition vers la « concession pastorale » qui fascine aujourd'hui certains petits colons. Elle s'étend sur 53 ha de propriété et 98 de location. Les pâturages, améliorés pour l'essentiel, permettent d'entretenir un troupeau de 110 bovins. La tradition agricole survit dans 7,5 ha, presque entièrement situés dans la plaine alluviale, et partagés entre maïs, pommes de terre, haricots verts, choux-fleur, tomates et melons. Les caféières abandonnées sont en voie de reconversion en pâturages. L'équipement de l'exploitation comporte un tracteur (35 CV), un rotary, un gyrobroyeur, une charrue à disques et un rotavator. Dans le matériel comme dans les formes d'utilisation du sol, on retrouve cette hésitation de l'exploitant entre élevage intensif et maraîchage pour la vocation d'une exploitation encore trop exiguë pour l'un, déjà trop vaste pour l'autre. Cet exemple illustre le problème de la reconversion des anciens centres agricoles de la côte Ouest, confrontés au double problème des structures foncières et du marché.

C. - Une vallée caféicole

A 400 kilomètres de Nouméa, sur la côte Est, la vallée de Hienghène illustre la situation des petits centres caféicoles de la zone au vent. Le contraste avec la vallée de Pouembout est très net. Il tient d'abord à la morphologie : jusqu'au débouché de cette gorge étroite, le domaine utilisable se distribue parcimonieusement, bloqué entre la rivière et le versant, puis limité par la mer. La montagne occupe l'ensemble d'un espace

qu'elle cloisonne entre ses lourdes crêtes de schistes aux pentes escarpées. Les terroirs se coulent le long de la rivière et des ruisseaux affluents, en minces banquettes d'alluvions fluviales brunes qui comptent parmi les meilleurs sols de l'île. Ils débordent sur les talus colluviaux jusqu'à se hasarder parfois à escalader certaines pentes tant est grande, dans ce contexte, la pénurie de terres. La moyenne vallée est cependant moins mal lotie que la basse vallée ou le pourtour de la baie, l'un et l'autre ennoyés et de ce fait privés d'espace plat.

Participant par son régime thermique du climat de la côte au vent, mais avec une accentuation des pluies orographiques, le secteur de Hienghène reçoit en moyenne plus de deux mètres de précipitations annuelles et ce chiffre croît encore en altitude.

Longtemps isolé, le pays de Hienghène s'est ouvert assez tard à la colonisation rurale, bien que la baie ait été fréquentée de bonne heure par les santaliers. En 1859, une expédition militaire ruine ces premiers établissements de traite. Le littoral interdit aux trafiquants, la région retombe dans l'oubli. A partir de 1877, les premiers colons s'établissent de part et d'autre de la rivière en aval de Ganem, puis sur la rive gauche en amont de Biganda. En 1883, on dénombre sept colons, qui détiennent ensemble 372 ha. L'essentiel de l'activité repose sur le coprah, le petit élevage (porcs), associés à quelques cultures vivrières et quelques plantations de café (fig. 1).

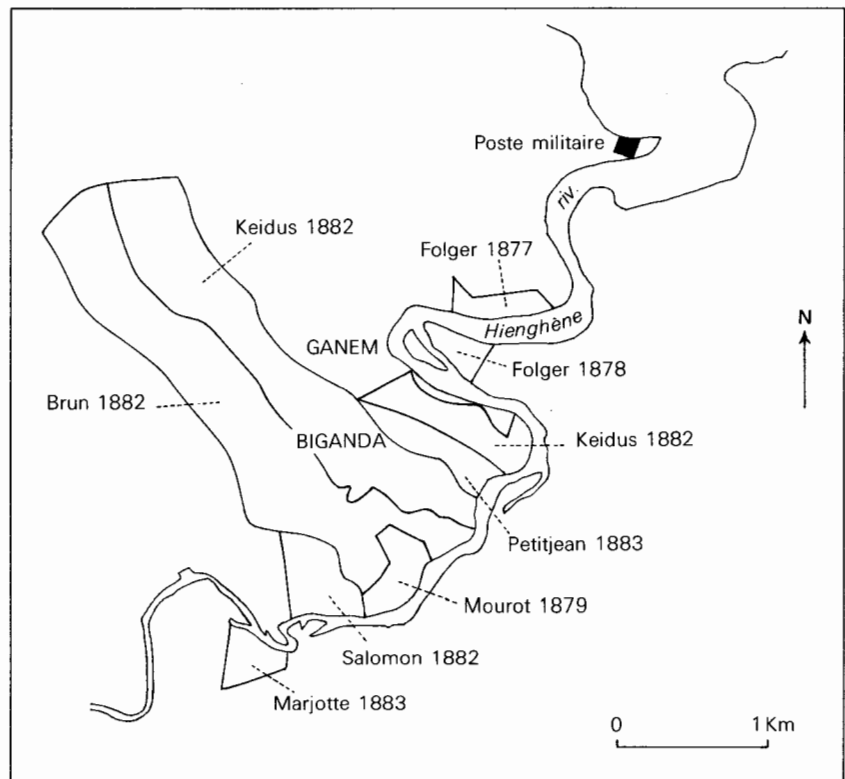


Figure 1 - LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DANS LA MOYENNE VALLÉE DE HIENGHÈNE EN 1883 (Noms des colons et date de la première aliénation).

Mais la véritable naissance du centre agricole se produit à la fin du siècle, avec la colonisation Feillet. La population européenne de la municipalité passe de 77 à 175 personnes entre 1891 et 1911. Pour la seule vallée de Hienghène, la superficie aliénée passe de 469 à 1 233 ha entre 1895 et 1905.

La formule en vogue est alors la concession gratuite de 20 à 25 ha dont 5 au moins propres au café, délimitée sur les terres libérées par le cantonnement. Le nouveau cadastre remonte la vallée sur ses deux rives, alignant ses lots de la rivière au versant, et chaque colon s'installe sur sa concession. Le mouvement d'occupation va se poursuivre vers l'amont jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Depuis 1940, le front du café apparaît stabilisé, et la tendance est au déclin depuis une décennie. Il serait erroné de croire que la propriété n'a pas évolué depuis Feillet ou l'octroi des concessions pionnières. On en veut pour preuve la structure foncière actuelle du tronçon de vallée cartographié.

Classes de propriétés selon leur superficie (ha)	Nombre de propriétés	Surface totale (ha)
200,1 à 350	2	562
100,1 à 200	2	306
50,1 à 100	3	223
25,1 à 50	3	106
18,1 à 25	7	163
15,1 à 18	1	16
9,1 à 15	0	0
8,1 à 9	2	16
5,1 à 8	6	45
4 à 5	0	0
Moins de 4	2	4
Total	28	1 441

Tableau II. - La structure foncière dans la vallée de la Hienghène (les classes sont les mêmes que pour Pouembout. Tableau I).

Le type dominant va d'une vingtaine à une centaine d'hectares, soit de un à quatre lots de colonisation Feillet. C'est la traduction d'une tendance à la concentration qui a prévalu tout au long de ce siècle. La « grande » propriété, supérieure ici à 100 ou 200 ha, ne fait que traduire une capitalisation de lots plus importante. Certains domaines sont anciens. Les plus vastes (297 et 265 ha) se sont ainsi constitués par addition de lots, respectivement entre 1883 et 1889, et entre 1901 et 1909. Les autres sont plus récents et se sont créés en deux générations entre 1904 et 1954. Inversement la micro-propriété, inférieure à 15 ou 10 ha, résulte de la subdivision d'anciens lots de colonisation, le plus souvent à l'occasion de partages successoraux. Ces tendances contradictoires rendent compte de la relative ouverture de la structure foncière actuelle. Cette diversité ne reflète qu'imparfaitement la structure économique des exploitations.

N'occupant qu'une petite partie des concessions, au bas de versants raides inutilisés, l'exploitation s'est longtemps réduite à la superficie des seules plantations.

Jusqu'en 1945, la génération pionnière qui avait créé la caféiculture calédonienne était encore en place, régnant sur ses contractuels javanais pour l'entretien des caféières, et sur la main-d'œuvre mélanésienne réquisitionnée au moment des récoltes. Ce vieil équilibre craque au lendemain de la guerre avec l'abolition des contrats de travail et des réquisitions, avec l'octroi de la libre résidence aux Asiatiques et aux Mélanésiens. Soudain raréfiée, la main-d'œuvre renchérit. Pour faire face à cette pénurie les colons développent le métayage, consentant à leurs métayers les deux tiers de la récolte, formule qui réussira pour une génération encore à fixer à la terre les vieux agriculteurs javanais. Cette évolution s'accompagne chez les nouvelles générations de colons d'un moindre intérêt pour le café, lisible dans les progrès de l'absentéisme et dans le choix d'un autre métier. Les revenus modiques qu'ils tirent désormais de leurs plantations s'apparentent à une rente. On fait durer, on n'investit plus. Mais si faible que soit le produit, l'attachement pour le patrimoine caféicole subsiste, nourri d'une inquiétude ambiante, propre à un pays dont les profondes récessions périodiques conservent à la terre sa valeur de refuge ultime des mauvais jours. A la suite de cette évolution, l'exploitation agricole ne s'identifie plus aujourd'hui avec l'ancienne plantation. C'est le travail plus que le capital qui la définit, et ce sont les métayers plus que les propriétaires qui sont les véritables exploitants. Autant dire que la structure est en réalité microfondiaire, tel que cela ressort d'une enquête exhaustive effectuée en 1970 dans l'ensemble de la vallée de Hienghène.

	Nombre d'exploitations	Superficie en café (ha)	Superficie par exploitation (ha)
Faire valoir direct	10	33,5	3,3
Par gérant salarié	1	5,3	5,3
Par métayer indonésien	16	74,75	4,6
Par métayer mélanésien	6	21	3,5
En location	5	22,5	4,5
En prêt gratuit	1	3,5	3,5
Total	39	160,55	4,1

Tableau III. - Répartition des exploitations caféicoles de la vallée de Hienghène, selon leur mode d'exploitation, en 1970.

A la même époque, pour 33 exploitations de cette même vallée, les productions en café marchand se ventilaient ainsi : 14 exploitations récoltaient moins de deux tonnes, 14 entre deux et cinq tonnes, et 5 entre cinq et huit tonnes. Les plus gros producteurs comprenaient quelques exploitants européens et surtout des métayers indonésiens. Parmi les plus petits producteurs, on trouvait beaucoup de marginaux chez qui le café jouait le rôle d'un revenu d'appoint, petits propriétaires-exploitants à temps partiel, métayers âgés... Entre ces deux catégories, la strate moyenne, de deux à cinq tonnes, regroupait le gros contingent des métayers indonésiens et mélanésiens. On comprend dans ces conditions que les revenus aient été modestes.

Le café ne rapportait pas aux métayers, en 1970, la moitié d'un salaire d'employé municipal ou des Travaux Publics. D'où l'importance de revenus parallèles comme les ventes de surplus vivriers ou des petits élevages familiaux (porcs, volailles, œufs...) ; d'où l'instabilité des métayers. Les Javanais sont les premiers à partir, ce qui explique leur remplacement progressif par des métayers mélanésiens, moins prisés parce qu'ils seraient moins assidus à l'entretien des plantations.

De la rarefaction des métayers résulte la tendance à la concentration des métairies sans accroissement de la capacité de travail, donc sans amélioration de la production. Ces regroupements se traduisent par une exploitation plus extensive : abandon des parcelles les plus éloignées, entretien moins bien assuré, récoltes incomplètes...

Pour les propriétaires de plantations, le café n'est guère plus rentable, une fois déduit le salaire des cueilleurs au contrat. Dans ces conditions, l'absentéisme est considérable : la moitié des propriétaires résident hors de la circonscription et comme ce sont souvent ceux qui détiennent les plus belles plantations, cet absentéisme touche les trois quarts des superficies plantées en café dans la vallée.

Parmi les propriétaires résidant dans la circonscription de Hienghène, une moitié à peine demeure sur leur propriété, soit le quart de l'effectif total. Or, parmi ces derniers, presque tous ont un autre métier. On mesure à travers cet exemple combien le problème de la main-d'œuvre hypothèque aujourd'hui l'avenir de l'exploitation caféicole sur la Grande Terre. Avec cette remise en cause, c'est tout un pan de la vieille colonisation rurale qui sombre. La crise est ici d'autant plus grave qu'on ne voit guère par quoi remplacer le café, car la morphologie de la vallée interdit une reconversion pastorale à l'instar d'autres centres de la côte Est.

Après un siècle de stagnation, les exploitations agricoles ou pastorales européennes nées de la colonisation rurale subissent depuis une quinzaine d'années une profonde mutation. Si les grandes « stations » d'élevage amorcent une intensification fondée sur une véritable révolution fourragère, la petite exploitation concessionnaire change aussi. Le déclin de la vieille économie caféicole de type colonial et de la grande culture extensive de plein champ s'accompagne de l'apparition de spécialisations nouvelles, maraîchères ou bovines d'embranchement, sur les surfaces alluviales réduites. Cette diversification, limitée cependant par l'étroitesse du marché local et la difficulté d'exporter, traduit la tentative de rééquilibrage d'une économie marquée par l'hypertrophie du secteur minier dont la crise actuelle est durement ressentie.

F. ITIER
Université de Bordeaux III
A. SAUSSOL
Université Paul Valéry Montpellier

Orientation bibliographique

- CHATEAU (R.), MARTY (J.-P.) - 1972. Etude d'un programme de développement pour la région de Koné-Pouembout. SCET-International et SEDERCAL. Nouméa, 182 p. multigr.
- SAUSSOL (A.) - 1967. Un centre de colonisation agricole en Nouvelle-Calédonie : le terroir de La Foa. *Bulletin du Pacifique Sud*. Vol. 17, n° 2, pp. 47-50.
- SAUSSOL (A.) - 1971. La caféiculture de colonisation dans le secteur de Hienghène en 1970 (avec cartes foncières et des plantations). Institut Français du Café et du Cacao. Ponérihouen, 43 p. multigr.

TYPES OF EUROPEAN FARMS

There are two sorts of European kept farms on the main island in New Caledonia. Medium or large (more than 2 000 hectares) estates raise cattle on the western plains and in the valleys. Cattle-raising is still generally extensive but proceeds towards intensification. In the valleys smaller cultivation farms have developed from small penal and free colonies.

I. - Large cattle-raising farms

Extensive cattle-raising takes place on large estates ('stations') settled between rivers on niaouli (Melaleuca quinquenervia) savana. In these locations development involves large costly transformations (Païta-1). In the valleys it is kept to the alluvial zones and low slopes. Use of river water and rotation of herds in fenced paddocks ('runs') are the rule (La Foa-2, Bourail-3, Bouloupari-4, Pouembout-5, Ponérihouen-6). Intensification of cattle-raising is greatest in low alluvial valleys (La Foa-7, Pouembout-8). These changes outline a regional specialization of pastoral activity which aims at making stations more profitable.

II. - Small cultivation farms

These are to be found in lower alluvial valleys on the western slope. Pouembout valley (map 9) had a penal farming colony at the end of the last century. Afterwards most of the small 4 to 5 hectares plots given to ex-convicts were joined together. They still grow cereals and subsistence crops (open field/vegetables). In spite of highly mechanized farming, the agricultural perimeter gives the impression of not being put to full use.

The market-gardening zone at La Foa (map 10) is another example of an agricultural centre which has developed from a former penal settlement. Present farms are either orientated towards market-gardening with Nouméa, thanks to its proximity, their natural outlet or seek to associate intensive cattle-raising with agriculture.

On the other side of the main island free colonization has encouraged the development of coffee plantations (Hienghène valley-11, for example) on land released by the creation of native reserves ('cantonnement').

Here too, concentration of land is the rule but since 1945 labour has become scarce and expensive thereby provoking a crisis to which share cropping and the ensuing absenteeism bear witness. No real change over has been attempted.

KEY

I. - TOPOGRAPHY AND NATURAL ENVIRONMENT

- 1 Contour line
- 2 Spot-height
- 3 Mangrove
- 4 Marsh
- 5 Zone liable to flood
- 6 Depression (resulting in a temporary water-hole)
- 7 Depression (resulting in a permanent water-hole)
- 8 Conifer wood
- 9 Wood of galias (Acacia spirorbis)

II. - INSTALLATION FOR WATER STORAGE AND DISTRIBUTION

- 10 Dam
- 11 Hillside reservoir or man-made pond
- 12 Well
- 13 Bore hole
- 14 Wind-powered water pump
- 15 Pumping station
- 16 Pipe-line
- 17 Tank capacity greater than 20,000 litres
- 18 Drinking trough
- 19 Stock-dipping tank

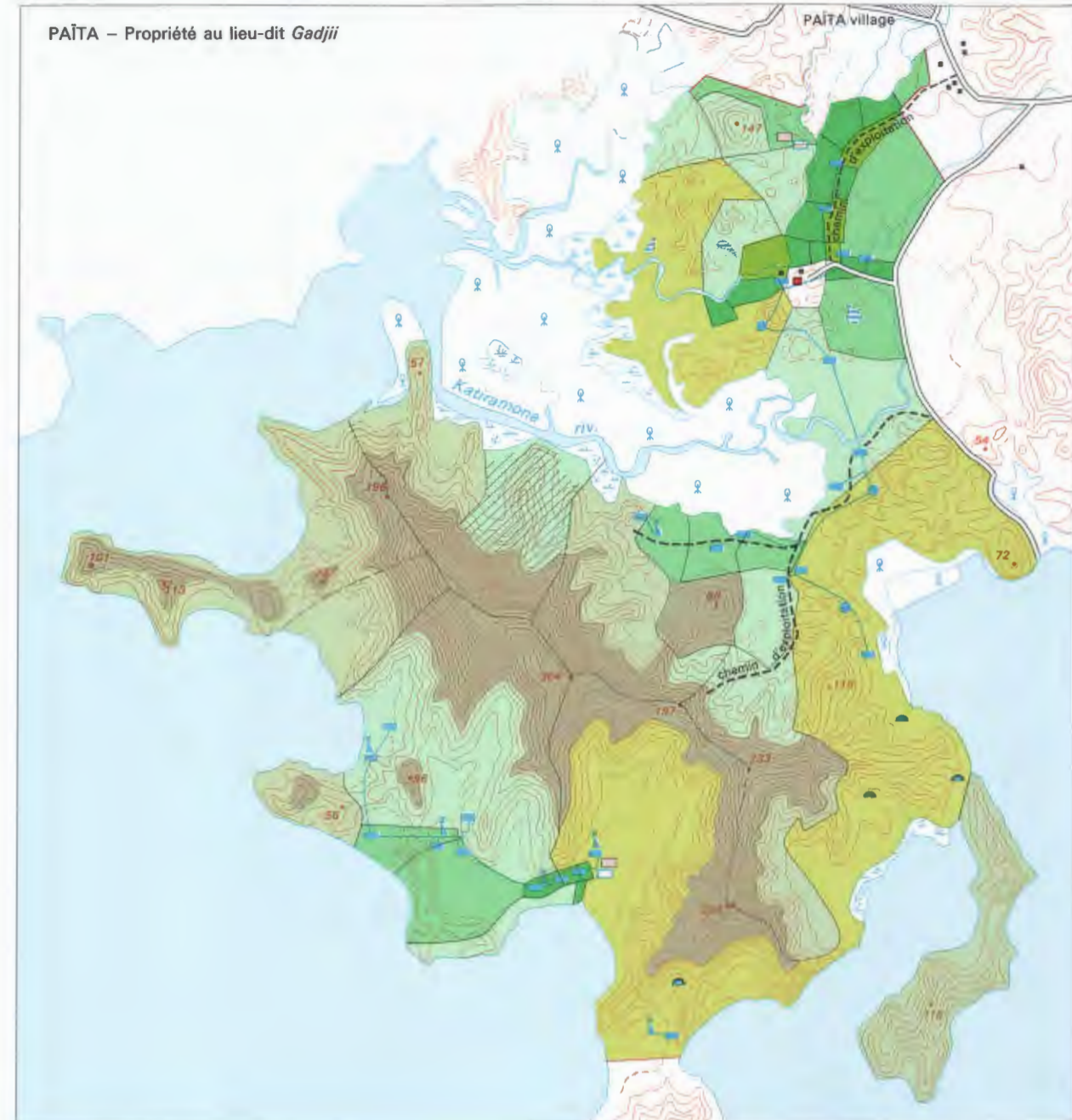
III. - BUILDINGS AND ENCLOSURES

- 20 Fence
- 21 Temporary fencing
- 22 Stockyard : enclosure for mustering stock
- 23 Farm building or living quarters
- 24 Slaughter house
- 25 Estate boundary

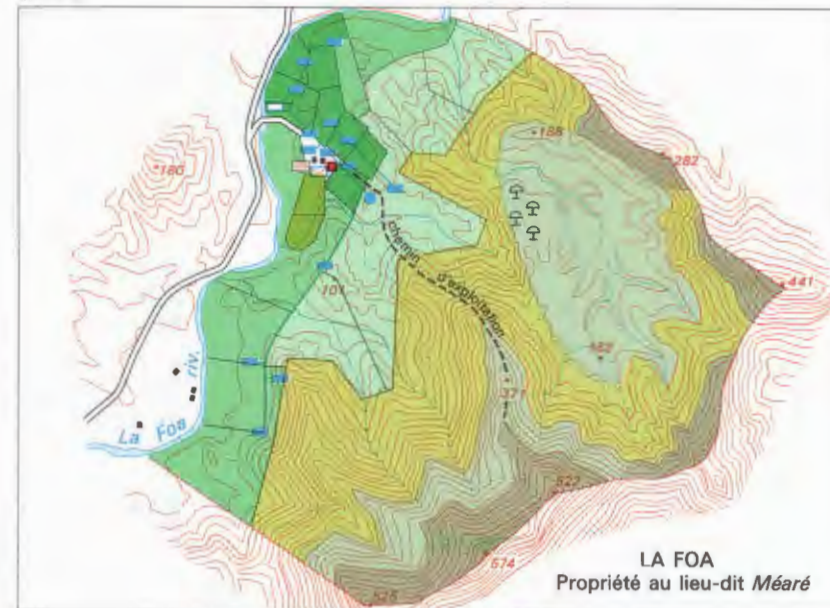
IV. - SOIL USE

- 26 Garden
- 27 Foraging area
- 28 Man-made pasture for intensive fattening
- 29 Enriched pasture
- 30 Improved pasture
- 31 Improved grazing area
- 32 Temporary pasture on hydromorphous soil
- 33 Grazing area
- 34 Land unsuitable for pasture
- 35 Land reclaimed for pasture by clearing
- 36 Coffee plantation under exploitation
- 37 Abandoned coffee plantation
- 38 Market gardens
- 39 Wheat
- 40 Corn
- 41 Fallow land
- 42 Former coffee plantation converted into wooded pasture
- 43 The figures in red refer to the different land owners
- 44 The figures in black refer to the different share croppers

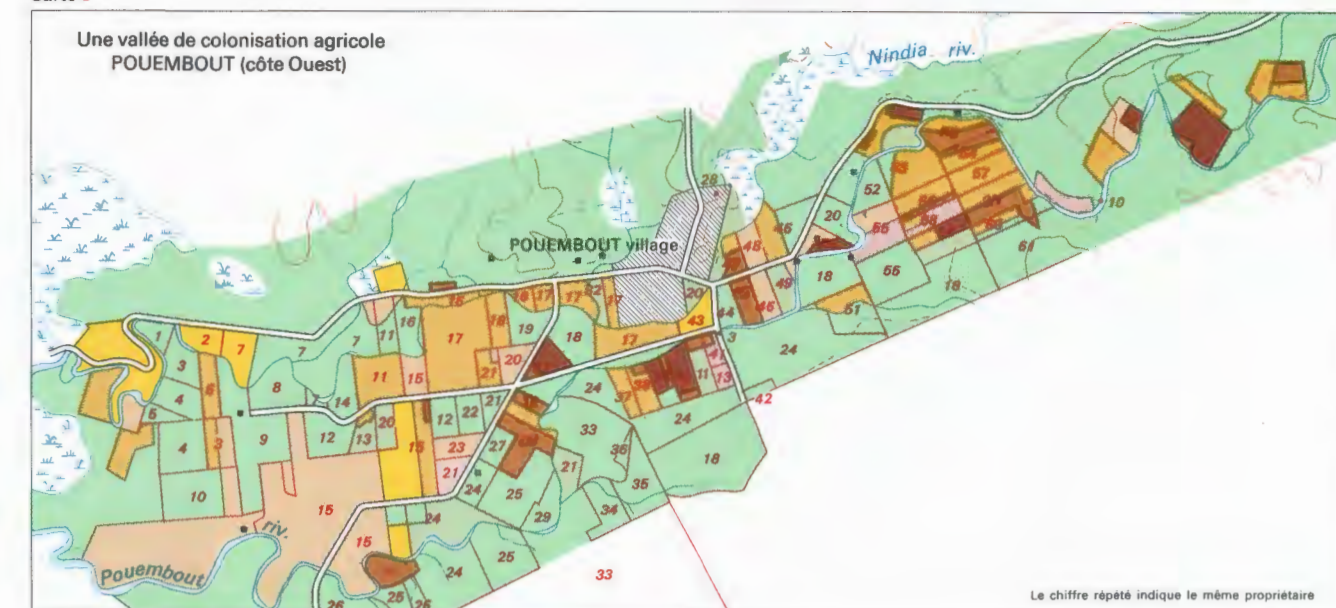
Carte 1



Carte 2



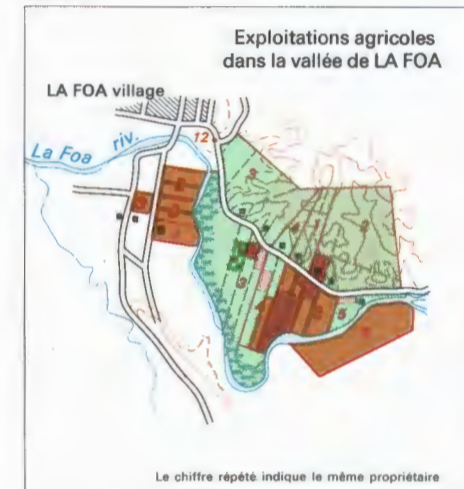
Carte 9



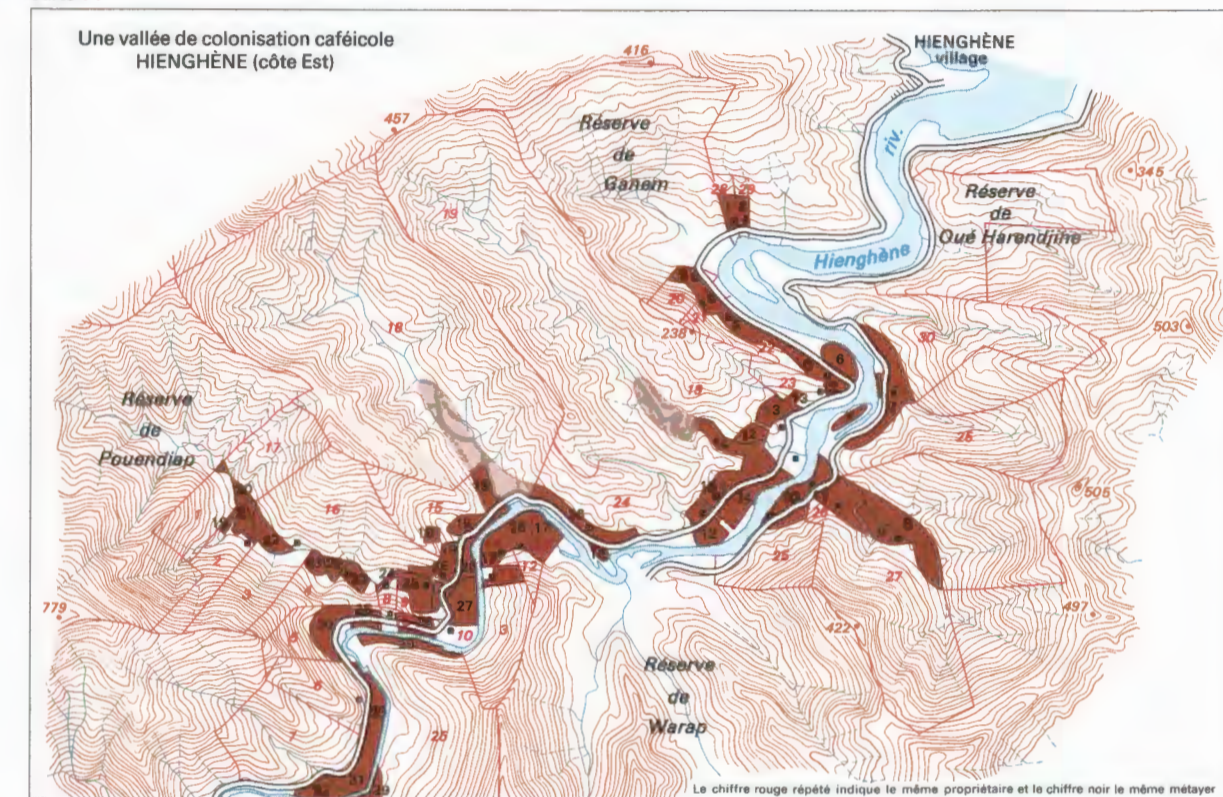
Carte 3



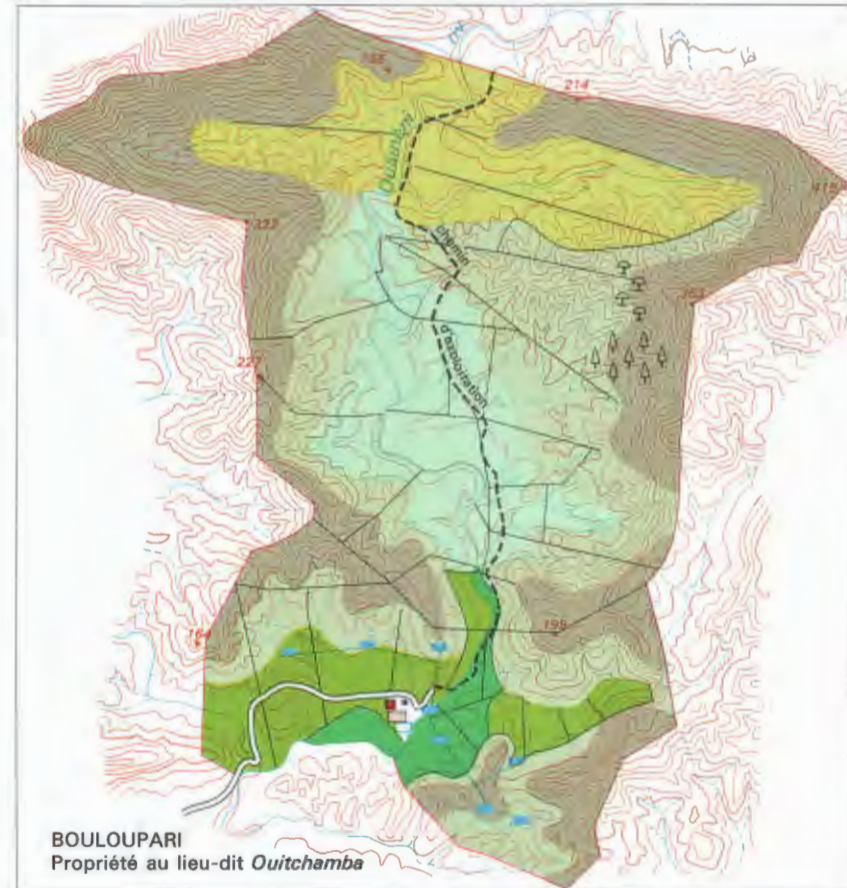
Carte 10



Carte 11



Carte 4



Carte 5



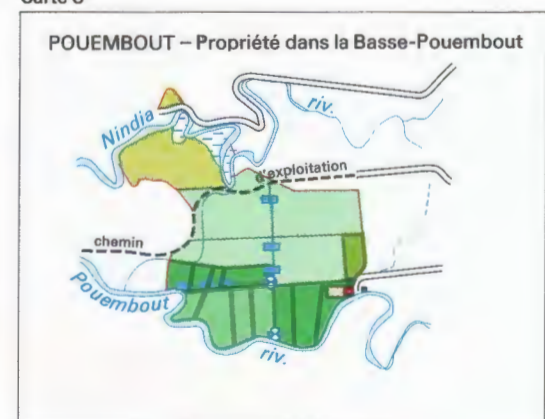
Carte 6



Carte 7



Carte 8



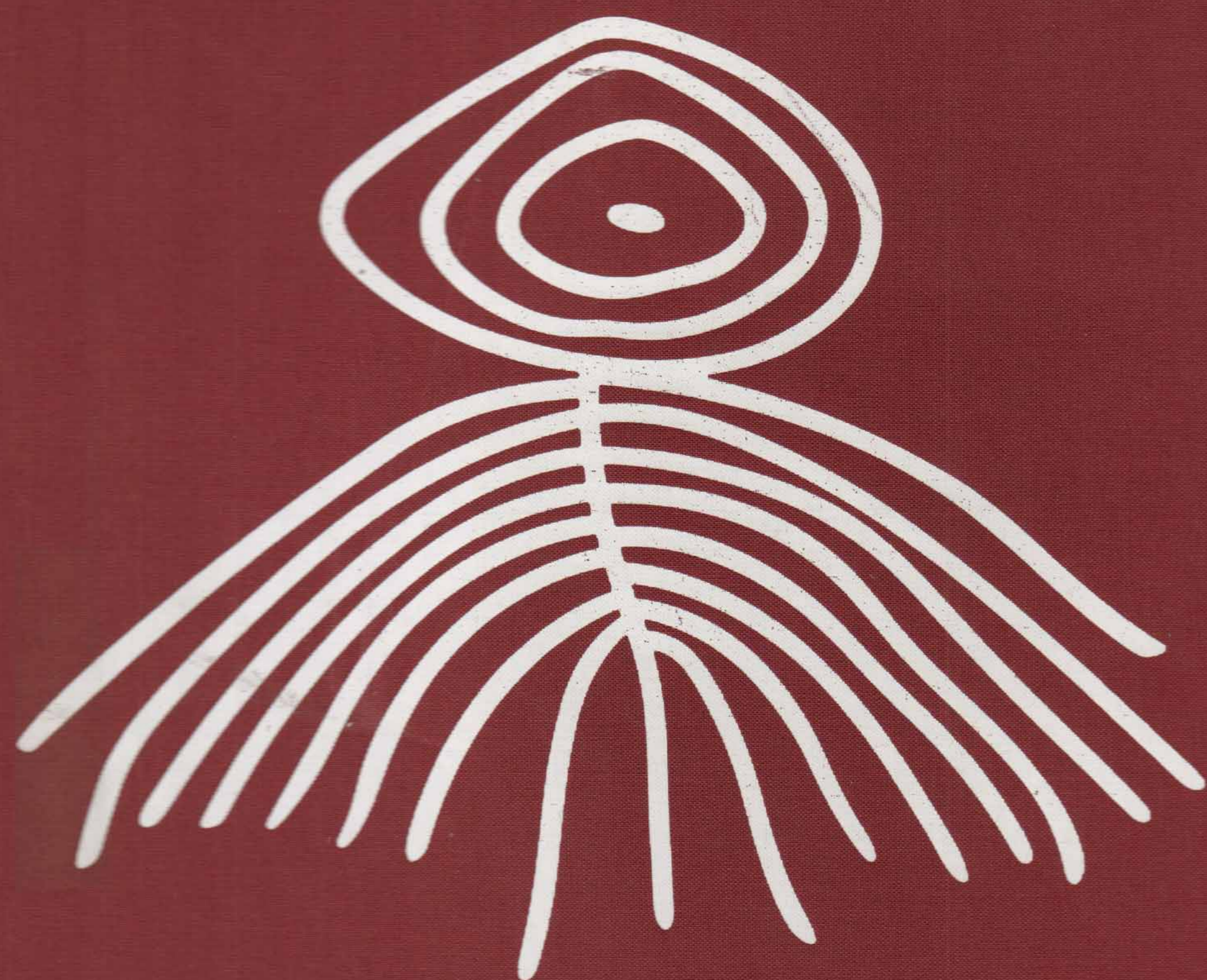
LÉGENDE

- I. TOPOGRAPHIE ET MILIEU NATUREL**
 - 1 courbe de niveau
 - 2 point coté
 - 3 palétuviers
 - 4 zone marécageuse
 - 5 zone inondable
 - 6 dépression (déterminant un point d'eau temporaire)
 - 7 dépression (déterminant un point d'eau permanent)
 - 8 bois de conifères
 - 9 bois de gaïacs
- II. AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES**
 - 10 barrage
 - 11 retenue d'eau collinaire ou mare artificielle
 - 12 puits
 - 13 forage
 - 14 éolienne de pompage
 - 15 station de pompage
 - 16 conduite d'eau
 - 17 citerne de plus de 20 000 litres
 - 18 abreuvoir
 - 19 piscine de déparasitage
- III. ÉQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS**
 - 20 clôture de parcelle
 - 21 clôture temporaire
 - 22 stockyard : enclos de rassemblement du bétail
 - 23 bâtiment d'exploitation ou d'habitation
 - 24 abattoir
 - 25 limite de propriété
- IV. UTILISATION DU SOL**
 - 26 jardin
 - 27 zone fourragère
 - 28 pâturage artificiel destiné à une embouche intensive
 - 29 pâturage enrichi
 - 30 pâturage amélioré
 - 31 parcours aménagé
 - 32 pâture temporaire sur sol hydromorphe
 - 33 zone de parcours
 - 34 terres impropres au pâturage
 - 35 mise en valeur par essartage
 - 36 caféière exploitée
 - 37 caféière abandonnée
 - 38 cultures maraichères
 - 39 blé
 - 40 maïs
 - 41 jachère
 - 42 ancienne caféière reconvertie en pâturage boisé
 - 43 1, 2 ... les chiffres rouges différencient les propriétaires
 - 44 1, 2 ... les chiffres noirs différencient les métayers

Echelle 1 : 50 000

L'équidistance des courbes est de 20 mètres

Les cartes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ont été établies par F. ITIER (Types d'exploitations, 1975) ; les cartes 9, 10 et 11 par A. SAUSSOL (Types de colonisations agricoles traditionnelles, 1965-1970).



ATLAS
de la
nouvelle
CALEDONIE
et
dépendances



© *ORSTOM* - 1981 - *RÉIMPRESSION 1983*

ISBN 2-7099-0601-5

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

Direction générale : 24, rue Bayard, 75008 Paris - France

Service des Editions : 70-74, route d'Aulnay, 93140 Bondy - France

Centre de Nouméa : Boite Postale n° A 5, Nouméa Cédex - Nouvelle-Calédonie

rédaction de l'atlas

Direction scientifique

Alain HUETZ de LEMPS
Professeur de Géographie à l'Université de Bordeaux III

Michel LEGAND
Inspecteur Général de Recherches
Délégué Général de l'ORSTOM pour le Pacifique Sud

Gilles SAUTTER
Membre du Comité Technique de l'ORSTOM
Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

Jean SEVERAC
Directeur Général adjoint honoraire de l'ORSTOM

Coordination générale

Gilles SAUTTER
Membre du Comité Technique de l'ORSTOM
Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

Conseil scientifique permanent Conception - Réalisation

Benoît ANTHEAUME Géographe, ORSTOM
Jean COMBROUX Ingénieur cartographe, ORSTOM
Jean-Paul DUBOIS Géographe, ORSTOM
Jean-François DUPON Géographe, ORSTOM
Danielle LAIDET Cartographe-géographe, ORSTOM

Secrétariat scientifique

Jean-Paul DUCHEMIN Géographe, ORSTOM
André FRANQUEVILLE Géographe, ORSTOM

Auteurs

ANTHEAUME Benoît Géographe, ORSTOM
BAUDUIN Daniel Hydrologue, ORSTOM
BENSA Alban Ethnologue, Université de Paris V-CNRS
BEUSTES Pierre Service Topographique
BONNEMAISON Joël Géographe, ORSTOM
BOURRET Dominique Botaniste, ORSTOM
BRUEL Roland Vice-Recteur de Nouvelle-Calédonie
BRUNEL Jean-Pierre Hydrologue, ORSTOM
CHARPIN Max Médecin Général
DANDONNEAU Yves Océanographe, ORSTOM
DANIEL Jacques Géologue, ORSTOM
DEBENAY Jean-Pierre Professeur agrégé du second degré
DONGUY Jean-René Océanographe, ORSTOM

DOUMENGE Jean-Pierre Géographe, CEGET-CNRS
DUBOIS Jean-Paul Géographe, ORSTOM
DUGAS François Géologue, ORSTOM
DUPON Jean-François Géographe, ORSTOM
DUPONT Jacques Géologue, ORSTOM
FAGES Jean Géographe, ORSTOM
FARRUGIA Roland Médecin en chef
FAURE Jean-Luc Université Bordeaux III
FOURMANOIR Pierre Océanographe, ORSTOM
FRIMIGACCI Daniel Archéologue, ORSTOM-CNRS
GUIART Jean Ethnologue, Musée de l'Homme
HENIN Christian Océanographe, ORSTOM
ILTIS Jacques Géomorphologue, ORSTOM
ITIER Françoise Géographe, Université Bordeaux III

JAFFRE Tanguy Botaniste, ORSTOM
JEGAT Jean-Pierre Service des Mines
KOHLER Jean-Marie Sociologue, ORSTOM
LAPOUILLE André Géophysicien, ORSTOM
LATHAM Marc Pédologue, ORSTOM
LE GONIDEC Georges Médecin en chef
MAC KEE Hugh S. Botaniste, CNRS
MAGNIER Yves Océanographe, ORSTOM
MAITRE Jean-Pierre Archéologue, ORSTOM-CNRS
MISSEGUE François Géophysicien, ORSTOM
MORAT Philippe Botaniste, ORSTOM
PARIS Jean-Pierre Géologue, BRGM
PISIER Georges Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie

RECY Jacques Géologue, ORSTOM
RIVIERRE Jean-Claude Linguiste, CNRS
ROUGERIE Francis Océanographe, ORSTOM
ROUX Jean-Claude Géographe, ORSTOM
SAUSSOL Alain Géographe, Université Paul Valéry - Montpellier
SOMNY Jean-Marie Service de Législation et des Etudes
TALON Bernard Service des Mines
VEILLON Jean-Marie Botaniste, ORSTOM
ZELDINE Georges Médecin en chef

EQUIPE GEOLOGIE-GEOPHYSIQUE ORSTOM
SERVICE HYDROLOGIQUE ORSTOM
SERVICE METEOROLOGIQUE Nouvelle-Calédonie

Réalisation technique

Cartes

ARQUIER Michel
DANARD Michel
DAUPELOUP Jean
GOULIN Daniel
HARDY Bernard
LAMOLERE Philippe
LE CORRE Marika
LE ROUGET Georges
MEUNIER François
PELLETIER Françoise
PENVERN Yves
RIBERE Philippe
ROUSSEAU Marie-Christine
SALADIN Odette
SEGUIN Lucien

Jean COMBROUX
Chef du Service Cartographique de l'ORSTOM

Danielle LAIDET
Cartographe-géographe, ORSTOM

Commentaires

DUPON Jean-François
RUINEAU Bernard

DAYDE Colette
DESARD Yolande
DEYBER Mireille
DUGNAS Edwina
FORREST Judith
HEBERT Josette